

Fiche-action n°M 8

Atelier du futur n°1 « Mobilité »

« Mettre en place des mesures d'accès cyclables sécurisés aux alentours du CO de la Seymaz »

Situation et justification :

Au vu de l'ouverture du Cycle d'orientation de la Seymaz, une priorité devrait être accordée à la question des accès cyclables et piétonniers sécurisés pour les élèves et les enseignants.

En effet, actuellement :

- il n'y a pas aujourd'hui de pistes cyclables à proximité du CO (en particulier à l'avenue de Bel-Air et à l'avenue de Mirany) ;
- l'aménagement actuel de l'avenue de Bel-Air ne donne pas satisfaction aux usagers.

Conscientes de cette situation, les autorités communales et cantonales ont pris une série de décisions, notamment :

- Elles ont mandaté le Bureau Urbaplan pour élaborer un *Avant projet de de mobilité douce* qui propose l'amélioration de la circulation sur les avenues de Bel-Air et Mirany ¹.
- Le Schéma directeur communal - issu du projet Urbaplan – récemment adopté par le Conseil municipal, doit être encore être entériné par le Conseil d'Etat,
- Il est également prévu le renforcement de la ligne de bus 9 (fréquence passera de 6 minutes à 3 minutes) et l'augmentation de la fréquence de la ligne 31 (de 30 à 20 minutes, à l'horizon de 2007-2010).
- Un nouveau mandat a été donné au Bureau Urbaplan pour proposer des solutions spécifiques concernant l'accès au CO de la Seymaz.

Objectifs visés :

En attendant l'aboutissement des décisions des autorités, les membres de l'Atelier ont souhaité de confirmer les principaux objectifs de cette action :

- Assurer l'accès sécurisé au CO de la Seymaz aux cyclistes et aux piétons, sans augmenter la circulation motorisée ;
- Favoriser la mobilité douce pour les déplacements des élèves et des professeurs au CO de la Seymaz en améliorant les conditions de sécurité sur le chemin de l'école ;
- Améliorer la desserte par les transports publics ;
- Eviter une augmentation de la circulation motorisée ;
- Réduire les encombrements liés à la dépose des élèves par leurs parents en voiture (cf. problèmes existants au CO du Foron).

Pertinence « développement durable » de l'action :

La réduction des déplacements motorisés est conforme aux principes du développement durable.

¹ Pour mémoire, le futur CO de la Seymaz se situe entre l'avenue de Mirany et la clinique de Belle-Idée. L'accès principal est prévu par l'avenue Mirany ; un accès secondaire est également prévu par l'allée de Belle-Idée. Cf. Urbaplan, *Avant-projet*, Fiche thématique n° IV – Accès aux établissements scolaires CO Foron et Seymaz

Social : favorise l'autonomie des élèves et la convivialité aux abords du CO ; implique un moindre recours aux véhicules à moteur et un impact favorable sur l'attitude future des jeunes face à la mobilité ;

Economie : réduit le stress et les accidents, favorise des transports professionnels et commerciaux plus fluides ;

Environnement : réduit les pollutions atmosphériques et sonores.

Descriptif des actions :

- Aménager des pistes cyclables sur les axes menant à l'école et réaliser notamment les propositions du cabinet Urbaplan,
- Gérer la question de la dépose-minute des élèves de façon à l'encadrer pour qu'elle n'empiète pas sur le chemin des piétons et des cyclistes,
- Installer des places de stationnement pour deux-roues, couverts et sécurisés, côté Mirany et Belle-Idée,
- Envisager la mise en place des « boucles de circulation » (ou « poches ») pour éliminer le trafic de transit passant par le chemin des Mésanges.

Calendrier :

Avant l'ouverture du CO de la Seymaz prévue pour la rentrée 2007/2008.

Responsables :

Conseil administratif, Conseil municipal.

Partenaires et mode de participation :

OCM, DIP, associations parents-élèves, associations intéressées aux questions de transport (ATE).

Budget :

A établir dans le cadre des mesures à mettre en œuvre.

Indicateurs de développement durable :

- Nombre d'élèves utilisant le vélo pour se rendre au CO de la Seymaz.
- Nombre de professeurs utilisant le vélo pour se rendre au CO de la Seymaz.
- Utilisation des transports en commun par les élèves et professeurs du CO.
- Nombre de places de stationnement libérées.

Suivi et amélioration continue :

Recueil, analyse et synthèse des données (rapport annuel) dans le but d'améliorer les résultats (par ex. desserte par TC et l'utilisation du vélo par les élèves).